

29 janvier 2014

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 25 juin 2012:
«Pour des jeux dans les préaux de l'école de Montchoisy! Pour
rendre le préau de l'école de Montchoisy aux élèves».**

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-293 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les signataires de la pétition demandent à la Ville de Genève de pourvoir le préau de l'école de Montchoisy de jeux. Pour mémoire, les jeux préexistants ont dû être retirés, car ils ne répondaient plus aux nouvelles normes de sécurité.

Durant l'année 2012, le Service des écoles et des institutions pour l'enfance a redéfini les places de jeux prioritaires en termes de sécurité et revu sa planification des travaux ainsi que la répartition du budget.

C'est la raison pour laquelle les jeux du préau de l'école de Montchoisy n'ont pas pu être installés comme prévu.

Un courrier explicatif a été envoyé à tous les partenaires scolaires avec lesquels une concertation avait eu lieu, mais nous comprenons la déception exprimée dans cette pétition.

De nouveaux jeux en bois en forme de bateau ont été réalisés en mai 2013 (voir annexe), et l'ouverture de la place de jeux aux enfants a eu lieu début juin 2013. Les enfants ont donc pu en profiter durant tout l'été et à la rentrée scolaire 2013.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder

Annexe : Photographies des jeux de l'école de Montchoisy

